



J PERRAGUIN A 19/04/09,

Commission BMX

PROCES VERBAL D'HOMOLOGATION DEPARTEMENTALE D'UNE PISTE de BMX

Nom du Club et adresse du siège:
 Tél : Fax : Email : @.....
 Nom du Président du Club : Adresse : Tél :
 Lieu d'implantation de la piste :

- ✓ Date de la première visite :
- ✓ Date de la deuxième visite :
- ✓ Référence du rapport de visite (AA/MM/JJ N° **HD**...) :

La piste de BMX référencée ci-dessus est considérée homologuée (conformité réglementaire de la piste) }
 La piste de BMX référencée ci-dessus est considérée homologuée à usage exclusivement de l'entraînement } *Rayer la mention inutile*

	Président du Club	Président de la CD ou son représentant
Date		
Signature		

Fait en 4 exemplaires ; l'original est conservé au siège du Comité départemental,
 1 ex au Maire de la commune,
 1 ex au Président du club,
 1 ex au Comité Régional .